



Réunion du : 08 juin 2020

Présidence : Mr Roger PRAT

Membres Présents :

Mme MALPEL, MM. LOUBEYRE, GOMBERT, CARPIO, VIGUES, BORNE,
CHARBONNEL, CHEVALIER, COMBE, IMBERT, MOMBOISSE, PELLEGRIS

Excusés : MM. CALMEJANE, GASTON, GUITTARD, MONTAGUT, RAMBAUD

Assistent à la séance :

M. AUZOLLE, Président de la CDA
M. GADEN, CTD DAP
M. NEUVILLE, Conseiller Technique PPF CANTAL
M. VANTAL, secrétaire administratif

Le Président :

« En ouvrant cette séance un peu particulière suite aux directives gouvernementales, je veux penser à la grande famille du football cantalien et espérer qu'elle n'a pas été touchée par ce virus aux conséquences dramatiques. J'espère que vous-même et les vôtres n'avaient pas eu de problème ».

Comme vous le savez, la FFF a pris plusieurs décisions :

- Arrêt des compétitions
- Annulation des coupes départementales
- Annulation de la journée nationale des débutants
- Annulation de l'opération « Mesdames franchissez la barrière »
- Annulation de la semaine du foot féminin

- Annulation du FF Tour

Pour notre part, nous avons dû prendre les décisions suivantes :

- Report de l'AG du District prévue le 14 juin 2020
- Annulation des finales départementales
- Annulation de la journée du 1^{er} mai 2020
- Annulation de la journée des débutants

DERNIER PROCES-VERBAL : CD du 25 Février 2020 : adopté à l'unanimité des présents.

CONDOLEANCES :

Les membres du Comité de Direction adressent leurs sincères condoléances à la famille de :

- Henri PONS, ancien arbitre, ancien membre de la CDA et du Comité Directeur
- Alexandre CUMINGE, ancien membre du Comité Directeur

RETABLISSEMENTS :

Les membres du Comité Directeur adressent leurs vœux de prompt rétablissement à Gérard GUITTARD

FELICITATIONS :

Le Comité de Direction adresse ses vives félicitations à :

- Julien LAPORTE pour son accession en L1 avec le FC Lorient
- Lauryne BOUSQUET admise au Pôle Espoir Féminin de la LAuRA Foot
- Clément VANTAL et sa compagne pour la naissance de leur fille Alice

Le Président remercie Yannick GADEN, Jacques MERLE et Clément VANTAL qui ont mis en place durant le confinement la Coupe E-Foot.

INFORMATIONS DU PRESIDENT

M. PRAT informe les membres du comité de Direction des points suivants :

- retour sur les informations transmises par la Fédération durant la période de confinement.
- détail du planning des assemblées à venir de la LAuRA Foot et de la Fédération.

Quelques informations sur les hypothèses de calendriers sportifs. 6 – 13 – 20 septembre les trois premiers tours. Suggestion de reprise du championnat le 27 septembre 2020.

- Proposition de programmation des finales 2020/2021 dans les clubs retenus pour les finales 2019/2020 (si ceux-ci sont d'accord) votée à l'unanimité des membres présents.
- Attribution des coupes désignant les champions 2019/2020 votée à l'unanimité. Attribution d'une coupe supplémentaire pour le vainqueur de la Coupe du Cantal E-Foot disputée pendant la période de confinement.
- Tarifs saison 2020/2021 : Proposition de ne rien modifier. Décision adoptée à l'unanimité des membres présents.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

COMMISSION DES ARBITRES :

D. AUZOLLE : pas d'évolution depuis le dernier Comité Directeur. Les nouveaux arbitres n'ont pas pu diriger beaucoup de rencontres. Une CDA sera fixée prochainement pour établir les classements. Avec la création de nouvelles poules de R3, la ligue fera appel à des arbitres supplémentaires.

COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE :

C. VIGUES : Le Comex de la FFF a donné son avis en précisant que les arbitres qui n'ont pas pu réaliser le nombre de matchs permettraient la couverture automatique du club. Réunion de la Commission fixée au mardi 16 juin à 19h.

En fin d'intervention, Cyril VIGUES indique qu'il démissionnera de la présidence de la Commission du statut de l'arbitrage à compter du 30 juin 2020.

COMMISSION DES MEDAILLES :

M. IMBERT : Commission réunie par voie électronique et téléphonique.

20 demandes reçues pour 15 propositions. Ces 15 propositions sont validées à l'unanimité des membres présents.

Les propositions de médailles fédérales et régionales sont détaillées par M. IMBERT. Sur proposition de la Commission des médailles, le Comité Directeur valide les listes proposées à l'unanimité des membres présents.

Les récipiendaires seront avisés par lettre du Président du District.

COMMISSION ARBITRAGE CLUB :

M. IMBERT : réunion par voie électronique. Bilan de la saison mitigé après 173 matchs dû à une forte baisse de la participation des clubs. Dans l'ensemble l'arbitrage est fortement apprécié par les équipes. Retour global sur la saison. 15 forfaits d'équipes pour 89 arbitrages non réalisés. 13 équipes n'ont pas participé et 90 bénévoles ont officié au centre.

Compte tenu de la situation sanitaire, le Comité Directeur décide de rembourser 200€ aux clubs inscrits et de récompenser les clubs ayant fait des efforts par l'attribution de bons d'achat.

Décision à l'unanimité des membres présents.

PARTENARIAT LA MONTAGNE :

Partenariat renouvelé à l'unanimité des membres présents.

FONDS DE SOLIDARITE :

Le Président rappelle que la FFF a décidé de mettre en place un fonds de solidarité alimenté par la FFF, la Ligue et le District.

Comme décidé lors d'une réunion faite par voie électronique, le Comité Directeur a choisi de faire un effort financier important en octroyant 2€ par licencié soit 13 200€.

Chaque club recevra 10 euros par licencié au 28 février. 5 euros au crédit du club sur le compte de la ligue et 5 euros sur le compte au district.

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET FINANCIERE :

Les membres du Comité Directeur se renseignent sur les salles libres secteur Aurillac pour les week-ends du 19/20 et 26/27 septembre.

COMMISSION CHAMPIONNAT ET COUPE ET CALENDRIERS :

M. LOUBEYRE : Rappel des équipes proposées pour la montée en ligue.

Les membres débattent sur le fait de repartir sur une nouvelle saison concernant les coupes ou repartir là où elles se sont arrêtées lors de la saison 2019/2020.

Décision à l'unanimité de repartir à zéro pour le début de saison 2020/2021.

Les engagements en championnat sont à renvoyer au District pour le 7 juillet 2020.

Point de situation concernant les clubs de Cère et Landes et Ayrens St Illide : avec les explications de R. LOUBEYRE qui a plusieurs fois échangé avec des représentants des clubs.

COMMISSION CLUBS SENIORS :

M. CHARBONNEL : Etant donné la situation connue pendant 2 mois et demi, la Commission n'a pas pu aller à la rencontre des clubs.

COMMISSION FEMININE :

Mme. MALPEL : Le District est en contact avec les clubs pour préparer la saison prochaine. Il n'y aura pas de championnat à 11.

Les clubs de St Georges, La Chapelle Laurent et l'Entente Nord Lozère sont autorisés à évoluer en Lozère et le CS Arpajon est autorisé à évoluer en Aveyron. Décision adoptée à l'unanimité des membres présents.

Présentation des projets d'engagement par catégorie pour la saison prochaine.

COMMISSION JEUNES LABEL :

Y. GADEN fait le point des informations sur le label jeunes avant un point d'étape sur la saison 2019/2020 et un retour sur le label école de football

féminine. Présentation du suivi des clubs pour la saison 2020/2021. Adopté à l'unanimité des membres présents.

Le Conseil de Ligue a validé les Ecoles de Football Féminines suivantes : FC2A (or), USS (or), EFCV (bronze) et FCAM (bronze).

COMMISSION TECHNIQUE :

Présentation Y. GOMBERT avec Y. GADEN et N. NEUVILLE.

- Informations plan de reprise FFF
- Point sur la reprise des championnats jeunes
- Coupes départementales
- Informations sur les championnats de ligue 2020/2021
- Validation accédant U15 et U18
- Présentation du plan d'action Post Covid
 - o Boite à questions pour les clubs (technique + administratif)
 - o Animations techniques
 - o Calendrier prévisionnel des actions techniques
 - o Guide de formation et de détection
 - o Guide Interactif du Football des Enfants pour la rentrée scolaire
 - o Bilan du projet de développement (2016/2020) et perspectives
 - o Bilan des concours de sections sportives et ateliers foot

COURRIERS RECUS

Courriers :

- *Mail de M. ANDRIEUX de l'AS Ayrens-St Illide (demande entente entre deux clubs) :*

Transmis par la ligue. Le Comité Directeur précise qu'en vertu de l'article 35 du RIC l'entente envisagée n'est pas possible : « les ententes à deux clubs seniors sont autorisées jusqu'à la première division incluse (D4). Pas d'accession possible en promotion (D3) ».

Par ailleurs, le Comité Directeur précise que les mails doivent être envoyés par la boîte officielle du club.

Décision prise à l'unanimité des membres présents.

- Mail du FC Les Ternes sollicitant l'annulation des frais en cours :

Le Comité Directeur regrette de ne pouvoir donner satisfaction et précise que le Fonds National de Solidarité proposé par la FFF, la ligue et le district est mis en place pour faire face à ces difficultés.

Décision prise à l'unanimité des membres présents.

- Mail du FC Massiac Molompize Blesle sollicitant notamment un remboursement des frais d'engagement :

Le Comité Directeur regrette de ne pouvoir donner satisfaction et précise que le Fonds National de Solidarité proposé par la FFF, la ligue et le district est mis en place pour faire face à ces difficultés.

Décision prise à l'unanimité des membres présents.

- Mail de l'Olympique de Roffiac du 14 mars 2020 sollicitant l'annulation des amendes pour non présence aux assemblées générales

Le Comité Directeur, par souci d'équité, regrette de ne pouvoir donner satisfaction. Invite le club à bénéficier du Fonds National de Solidarité.

Décision prise à l'unanimité des membres présents.

Pour l'obtention de Fonds de Solidarité : Ne pas oublier de cocher la « oui » lors de la première prise de licence. Attention, une fois la réponse enregistrée (oui, je veux bénéficier de l'aide ou non, je ne souhaite pas bénéficier de l'aide), celle-ci sera définitive.

- Lettre S .BORNE : lue – remerciements
- Lettre Mme. CUMINGE : remerciements.

Le Président du District

R. PRAT

Le Secrétaire Administratif

C. VANTAL